

## PUISSANCE AVENIR/SURAVENIR

## PUISSANCE SÉLECTION/GENERALI VIE

## EVOLUTION VIE/AVIVA VIE

En exclusivité sur internet chez Assurancevie.com

Montants minimum de versement	Versements libres	100 €	1 000 €	500 €
	Versements programmés	25 € / mois - 50 € / trim. - semestre - an	75 € / mois - 75 € / trim. - 150 € / semestre - 300 € / an	50 € / mois - 150 € / trim. - semestre - an
<b>Fonds en euros 2019<sup>(1)</sup></b> Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs		Suravenir Opportunités : 2,40% (Min. 50% UC non garanties en capital)  Suravenir Rendement : 1,60% (Min. 30% UC non garanties en capital)	Netissima : 1,50% à 1,70% selon la part UC* (Min. 20% UC non garanties en capital)  Eurossima : 1,20%	Aviva Actif Garanti : 1,76% (Min. 30% UC non garanties en capital pour les versements ≥ 30 000 €)  et jusqu'à 3,52% avec Aviva Multi Bonus 2020**
<b>Nombre d'UC (à début oct. 2020)</b>		Plus de 700	Plus de 400	Plus de 110
<b>• Dont supports immobiliers</b>		19 (11 SCPI, 4 OPCI, 2 SCI, 1 SC & 1 SCP)	5 (2 OPCI, 2 SC & 1 SCI)	4 (2 SCI, 1 OPCI & 1 SCP) (enveloppes de commercialisation limitées pour les SCI et SCP)
<b>• Dont trackers</b>		Plus de 80	Plus de 90	-
<b>Modes de gestion</b>		Gestion libre / Gestion pilotée	Gestion libre	Gestion libre / Gestion sous mandat cumulables
<b>Options d'arbitrages programmés</b>	5 options	Stop loss relatif / Rééquilibrage automatique / Investissement progressif / Sécurisation des plus-values / Dynamisation des plus-values	5 options Transferts programmés / Sécurisation des plus-values / Dynamisation des plus-values / Limitation des moins-values / Limitation des moins-values relatives	6 options Arbitrage annuel des intérêts / Écrêtage / Investissement progressif / Rééquilibrage automatique / Sécurisation progressive / Plan d'arbitrages programmés
<b>Outil d'aide à l'investissement sur les UC</b>		Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lyxor et Lazard Frères Gestion)	Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lazard Frères Gestion)	Non
<b>Frais sur versements<sup>(2)</sup></b>		0%	0%	0%
<b>Frais de gestion annuels</b>	<b>Fonds en euros</b>	0,60%	Eurossima : 0,60% Netissima : 0,75%	0,60%
	<b>UC</b>	0,60% en gestion libre / 0,80% en gestion pilotée	0,60%	0,60% en gestion libre / 0,80% en gestion sous mandat
<b>Frais d'arbitrages</b>	<b>Gestion libre ou pilotée</b>	0% <sup>(2)</sup>	0% <sup>(2)</sup>	0% <sup>(2)</sup>
	<b>Options d'arbitrages programmés</b>	0%	De 0% à 0,50% (plafonnés à 30 €)	0%
<b>Frais de rachats partiels/totaux<sup>(3)</sup></b>		0%	0%	0%
<b>Frais de rachats partiels programmés</b>		0%	0%	0%
<b>Avance possible</b>		OUI	OUI	OUI
<b>Commentaires</b>		Contrat d'assurance vie internet accessible à tous qui se distingue par ses frais allégés, ses deux fonds en euros (dont Suravenir Opportunités) et son offre en unités de compte riche et diversifiée (fonds thématiques, fonds ISR, fonds immobiliers, trackers, certificat). Le contrat propose également une gestion pilotée fournie par Fidelity, multiclasse d'actifs (incluant des trackers) et en architecture ouverte, pour seulement 0,20 point de frais de gestion annuels supplémentaires sur les UC. La souscription 100 % en ligne est possible.	Contrat d'assurance vie internet à frais réduits qui se distingue par le référencement de deux fonds en euros et son offre significative de trackers. Au sein des unités de compte, le contrat propose également des fonds immobiliers résilients dont les frais sont optimisés (OPCI et SCI). Chez Assurancevie.com, la SC GF Pierre est uniquement disponible au sein de Puissance Sélection. En ligne, depuis son espace client, le détenteur du contrat peut réaliser plusieurs opérations, dont le rachat partiel sous 72h.	Evolution Vie est le seul contrat internet assuré par Aviva Vie et distribué en exclusivité par Assurancevie.com. Il se distingue par une gestion sous mandat multigestionnaire orchestrée par Fidelity pour seulement 20 centimes de frais de gestion supplémentaires. La garantie plancher est incluse dans les frais de gestion annuels. Le contrat propose par ailleurs tous les ans une campagne de bonus pour booster le rendement du fonds en euros « Aviva Multi Bonus ». Il peut être signé électroniquement.

<sup>(1)</sup> Taux de revalorisation du fonds en euros net de frais de gestion annuels, hors prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais éventuels liés aux garanties décès optionnelles. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps.

<sup>(2)</sup> Hors opérations sur les supports immobiliers et/ou les trackers/ETF. Pour connaître tous les frais, consultez les notices/conditions contractuelles des contrats disponibles sur [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com).

<sup>(3)</sup> Hors fiscalité et prélèvements sociaux et hors option pour la remise de titres.

**AVERTISSEMENT** : Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement de la notice ou des conditions contractuelles des contrats, disponibles sur [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com).

#### **\*Un dispositif de majoration de la participation aux bénéfices pour Netissima**

En 2019, le taux de rendement du fonds en euros Netissima diffère selon la part de l'épargne investie en Unités de Compte (UC) au 31 décembre 2019 et au moment de l'attribution effective de la participation aux bénéfices :

- Pour les contrats dont la part UC est supérieure ou égale à 30% et inférieure à 40% de l'encours : 1,50%
- Pour les contrats dont la part UC est supérieure ou égale à 40% et inférieure à 50% de l'encours : 1,60%
- Pour les contrats dont la part UC est supérieure ou égale à 50% de l'encours : 1,70%

#### **\*\*Aviva Multi Bonus 2020, une offre qui permettait de multiplier par 2 le taux de rendement de la part du versement ou de l'arbitrage investie sur le support en euros en 2019 et/ou en 2020 !**

Grâce au système de bonus de rendement Aviva Multi Bonus 2020, les épargnants ont eu la possibilité d'augmenter la rémunération de leur fonds en euros en 2019 à **2,64%** avec Aviva Multi Bonus 2020 50% ou à **3,52%** avec Aviva Multi Bonus 2020 100%. Pour mémoire, le complément de rémunération bénéficie au prorata temporis de la durée de l'investissement aux adhérents ayant réalisé entre le 3 juillet 2019 et le 29 juin 2020 l'une des opérations suivantes :

- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 8 000 € investi à hauteur d'au moins 50% sur un ou des supports en unités de compte pour augmenter de 100% le taux de rendement de la part du versement investie sur le support en euros.
- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 8 000 € investi à hauteur d'au moins 30% sur un ou des supports en unités de compte pour augmenter de 50% le taux de rendement de la part du versement investie sur le support en euros.
- Un arbitrage d'au minimum 2 000 € en sortie du support en euros ou du fonds Aviva Monétaire ISR (A) et réinvesti à hauteur d'au moins 50% sur un ou des supports en unités de compte pour augmenter de 100% le taux de rendement de la part de l'arbitrage investie sur le support en euros.

Sous réserve que les conditions d'attribution soient respectées, la part investie sur le support en euros bénéficie du complément de rémunération :

- En date de valeur du 31 décembre 2019, au prorata du temps passé sur le support en euros Aviva Actif Garanti depuis la date d'investissement du versement ou de l'arbitrage effectué dans le cadre de l'opération et le 31 décembre 2019, sous réserve d'être toujours investi à la date d'attribution effective de la participation aux bénéfices.
- Et en date de valeur du 31 décembre 2020, au prorata du temps passé sur le support en euros Aviva Actif Garanti depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (ou la date d'investissement du versement ou de l'arbitrage effectué dans le cadre de l'opération si elle est postérieure) et le 31 décembre 2020, sous réserve d'être toujours investi à la date d'attribution effective de la participation aux bénéfices.

**À noter** : Les adhérents du contrat Evolution Vie ont la possibilité, dans les mêmes conditions, de profiter d'Aviva Multi Bonus 2021 jusqu'au 28 juin 2021 pour booster le rendement de leur support en euros en 2020 et/ou en 2021.

#### **Mentions légales :**

**Puissance Avenir** est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport commercialisé par Assurancevie.com et géré par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 111 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest.

**Puissance Sélection** est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport assuré par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Le document d'information clé du contrat d'assurance vie Puissance Sélection contient des informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez obtenir ce document en vous rendant sur le site [www.assurancevie.com](http://www.assurancevie.com) ou sur le site [www.generali.fr](http://www.generali.fr).

**Evolution Vie** est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport souscrit par l'ADER auprès d'Aviva Vie commercialisé par Assurancevie.com. Aviva Vie est une Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 R.C.S. Nanterre. ADER, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite – Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

**Assurancevie.com** est une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 880 568 423 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 20 001 801. Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle.